

<https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/16/mutations-des-enseignants-en-seine-sai...>

Charlotte Chabas

8 min read

Mutations des enseignants : en Seine-Saint-Denis, certains estiment être « assignés à résidence »

- [Société](#)
- [Éducation](#)

Les demandes de mouvement des professeurs exerçant dans le département d'Ile-de-France sont de moins en moins satisfaites, faute de nouvelles recrues pour les remplacer.

Article réservé aux abonnés



Pour la première fois de sa carrière, Rachid Ben Amar n'a pas savouré les « *bonnes vacances* » lancés joyeusement par les élèves de son unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), dans son école de Seine-Saint-Denis. Son programme estival est tout trouvé : « *M'occuper de ma mère, de mes enfants, et chercher un nouvel emploi.* » Depuis quinze ans, il est pourtant « *un bon petit soldat de l'éducation nationale* ». Un mordu de son métier, venu dans le « 93 » par goût du défi et pour « *l'utilité sociale* ». Au fil des rentrées, lorsqu'on lui demande de prendre en charge des classes difficiles, il répond positivement. Des directions d'école, maternelle et élémentaire ? Oui, aussi. Des sections d'enseignement général et professionnel adapté, des classes avec des enfants lourdement handicapés ? Oui, toujours.

Mais, cette année, il a connu « *un drame de la vie, qui fait tout voler en éclats* ». Sa mère, âgée de 84 ans, est malade d'un cancer qui la rend très dépendante – l'Assurance-maladie la classe GIR 2, un des plus forts degrés de perte d'autonomie. Enceinte, la femme de Rachid Ben Amar, aide à domicile, la rejoint en janvier à Epernay (Marne) pour lui porter assistance. Leur fils aîné y est scolarisé, le cadet naît là-bas. Et le professeur des écoles se retrouve soudain à 150 kilomètres de sa famille, avec le projet de s'installer rapidement dans cette région qui manque aussi d'enseignants.

« Un dilemme terrible »

En mars, sa demande de mutation informatisée est rejetée : il n'a mathématiquement aucune chance d'obtenir l'académie de Reims, qui requiert au moins 400 points. Mais Rachid Ben Amar place ses espoirs dans la seconde procédure de mutation, appelée « *ineat-exeat* ». Un dossier individuel complexe pour motif social, médical ou de rapprochement de conjoint, qui permet d'obtenir un « *droit de départ* » de l'académie quittée et un « *droit d'arrivée* » de l'académie visée. Après des semaines à constituer le dossier, Rachid Ben Amar reçoit, en juin, un e-mail « *de deux lignes* » refusant sa demande, sans explication. Résultat : « *Je dois choisir entre quitter ce métier que j'aime ou accompagner ma mère à partir dignement. Personne ne devrait vivre un dilemme aussi terrible.* »

Rachid Ben Amar n'est pas le seul concerné. « *En Seine-Saint-Denis, plus personne ne veut entrer. Donc, on bloque le droit de sortir* », confirme César Landron, secrétaire départemental Snudi Force ouvrière (FO). Si la direction académique du département n'a

pas communiqué le nombre d'exeats accordés en 2022, les mutations informatisées, première étape de la démarche vers un mouvement interacadémique, étaient en baisse, avec 287 validations pour 2 824 demandes. En 2018, ils étaient 345 à l'obtenir sur 2 783 dossiers (- 17 %).

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Pourquoi le système de recrutement des enseignants ne fonctionne plus](#)

« Ça n'a jamais été simple de quitter le département, mais avant il y avait du dialogue, on pouvait défendre les cas », se souvient César Landron, élu FO depuis dix-sept ans. Depuis 2019 et la loi de transformation de la fonction publique, les syndicats ne participent plus aux commissions paritaires qui étudiaient individuellement les dossiers. « Depuis, on se retrouve avec ce genre de situations dramatiques, et la baisse du nombre de candidats aux concours de l'enseignement va encore resserrer l'étau. Comment voulez-vous que des gens aient envie de venir quand on leur dit : "Vous en prenez pour trente ans derrière ?" »

« L'absurdité de l'administration »

Du côté de la direction académique de Seine-Saint-Denis, on assure que les dossiers ont été étudiés « avec professionnalisme ». « Si l'on restait dans le cadre des lignes de gestion ministérielles, le nombre d'exeats serait infinitésimal », justifie-t-on. Et si des enseignants ne sont pas en mesure de faire leur rentrée ? « Nous partons du principe que tous les enseignants seront à leur poste en septembre », répond la direction académique.

« Dans le 93, on a joué le jeu du collectif et maintenant, on est pris au piège », déplore, amère, Angélique Plouin. Malgré sa reconnaissance d'invalidité à 50 % due à une maladie dégénérative, l'enseignante de 41 ans a vu sa troisième demande de mutation successive refusée. Son traitement médicamenteux la rend pourtant somnolente. Par deux fois déjà, elle a fini ses deux heures cinquante de route quotidienne dans la glissière de sécurité. « Un jour, je vais me tuer, ou tuer quelqu'un. J'ai dit à mon mari qu'il faudrait se battre, et porter plainte contre l'Etat. » Son regret ? « C'est un beau métier, qui m'épanouit, avec des élèves extraordinaires, mais l'absurdité de l'administration va m'obliger un jour à le quitter, et l'on va encore perdre un professeur. »

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Concours enseignants : la chute du nombre de candidats inquiète la profession](#)

Le 2 avril, en pleine campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait pourtant dit vouloir permettre aux enseignants de « *s'extraire des mouvements géographiques qui, parfois, les assignent à résidence* ». Selon FO, une centaine d'enseignants de Seine-Saint-Denis sont en grande difficulté du fait de leur refus d'exéats, et une vingtaine en extrême urgence. « *Une assignation à résidence, il y a au moins une date de fin* », soupire Rachid Ben Amar.

Charlotte Chabas

[Contribuer](#)

Vous pouvez lire *Le Monde* sur un seul appareil à la fois

Ce message s'affichera sur l'autre appareil.

[Découvrir les offres multicomptes](#)

- Parce qu'une autre personne (ou vous) est en train de lire *Le Monde* avec ce compte sur un autre appareil.

Vous ne pouvez lire *Le Monde* que sur **un seul appareil** à la fois (ordinateur, téléphone ou tablette).

- Comment ne plus voir ce message ?

Si vous utilisez ce compte à plusieurs, [passez à une offre multicomptes](#) pour faire profiter vos proches de votre abonnement avec leur propre compte. Sinon, cliquez sur « » et assurez-vous que vous êtes la seule personne à consulter *Le Monde* avec ce compte.

- Vous ignorez qui d'autre utilise ce compte ?

Nous vous conseillons de [modifier votre mot de passe](#).

- Que se passera-t-il si vous continuez à lire ici ?

Ce message s'affichera sur l'autre appareil. Ce dernier restera connecté avec ce compte.

- Y a-t-il d'autres limites ?

Non. Vous pouvez vous connecter avec votre compte sur autant d'appareils que vous le souhaitez, mais en les utilisant à des moments différents.

Generated with Reader Mode